



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE TOUTES ACTIVITES SE
RAPPORTANT AUX AIRES ET PARCS DE JEUX – RESTAURATION RAPIDE sous enseigne ROYAL KIDS LJ
LONNA

VENTE DU 25/11/2015

ZAC DE LA MALADIERE RUE GEORGES CHARPACK 38300 BOURGOIN JALLIEU

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015 A 9 heures 30

ZAC DE LA MALADIERE

RUE GEORGES CHARPACK

38300 BOURGOIN JALLIEU

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE TOUTES ACTIVITES SE RAPPORTANT AUX AIRES ET PARCS DE JEUX
– RESTAURATION RAPIDE sous enseigne ROYAL KIDS

Liquidation Judiciaire de la SAS LONNA – ROYAL KIDS

Jugement du Tribunal de Commerce de Vienne, en date du 28 JUILLET 2015

MISE A PRIX : 25 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 49%

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 51%

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 22 SEPTEMBRE 2015. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est
faite à

L'Etude de Maître Jean BLANCHARD, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier
des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et
Associé,

Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SCP Jean-Claude ANAF et associé.
Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires priseurs

judiciaires à Lyon. Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur ERIC VIGNIER :
06.70.80.52.91

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 15 000 € par chèque de banque à l'ordre de la
SCP Jean-Claude ANAF et associé au plus tard la veille de la vente.

Règlement comptant frais en sus.

Cahier des charges consultable à notre étude

A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens
mobiliers

FONDS DE COMMERCE

LONNA – ROYAL KIDS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE TOUTES ACTIVITES SE RAPPORTANT AUX AIRES ET PARCS DE JEUX
– RESTAURATION RAPIDE sous enseigne ROYAL KIDS

Mise à prix : 25 000 €

Consignation : 15 000 €

Loyer trimestriel : 17 521.25 € HT soit 21 025.50 € et hors charges locatives.

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjudgé de 1 € à 23 000 €

Si adjudgé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse sera engagée. La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif. Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.